

L'hon. M. DUNNING: C'est une réduction du droit de 20 p. 100. La valeur totale de nos importations a été de \$115,000. Ces importations venaient surtout des Etats-Unis. Nous n'en avons importé que pour une valeur de \$12,000 de l'Angleterre.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 518: Billards, avec ou sans blouses, et tables pour jeu de bagatelle ou autres jeux, queues, billes, râteliers et procédés pour queues de billard, 17½ p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Le droit est abaissé de 22½ p. 100 à 17½ p. 100 sur les billards. Nous en avons importé 52 l'an dernier du Royaume-Uni; leur valeur était de \$2,553. Les billards n'ont jamais été aussi bon marché que je sache. Néanmoins, ce sont les chiffres. Le Royaume-Uni constitue notre principale source d'approvisionnement. Vient ensuite les tables pour jeu de bagatelle ou autres jeux. Nous en avons importé pour \$156,000; elles provenaient en majeure partie des Etats-Unis. Sur \$156,000, nous en avons importé pour \$145,000 de la République voisine. Nos importations de queues, de billes, de râteliers et de procédés se sont élevées à \$5,000, dont \$1,700 vinrent du Royaume-Uni. Notre production canadienne est comprise dans les articles de sport en général, et on ne peut l'en extraire.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 519: Meubles en bois, en fer ou autre matière, d'appartements, de bureaux, de cabinets ou de magasins, finis ou en pièces détachées, 15 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: La réduction en l'espèce est de 20 à 15 p. 100. C'est un numéro fort important et qui comporte un grand nombre de subdivisions. Si les honorables députés veulent des renseignements, il me fera plaisir de les leur fournir.

M. BAKER: Le ministre ne craint-il pas un peu plus de chômage à la suite de ce changement? Il ne faut pas oublier que nous fabriquons une grande quantité de ces marchandises dans la région de Newmarket.

L'hon. M. DUNNING: La concurrence que nous fait la Grande-Bretagne dans l'industrie du meuble est bien minime.

Un hon. DEPUTE: Le ministre pourrait-il nous en donner une idée en chiffres ronds?

L'hon. M. DUNNING: Il serait plus simple de lire la liste. Au sujet des meubles métalliques, nos importations totales se sont chiffrées à \$221,000; sur ce chiffre, nous en avons importé pour \$208,000 des Etats-Unis. La Grande-Bretagne n'est pas une bien forte concurrente. Le montant total de meubles en bois et autre matière, n.d., s'éleva à \$564,-

000; les Etats-Unis nous en expédièrent pour \$364,000, et le Royaume-Uni, pour \$104,000. Il y a aussi un certain nombre d'autres pays. Nous exportons pour \$107,000 de meubles métalliques et pour \$145,000 de meubles en bois, dont une faible partie fut exportée au Royaume-Uni. Notre production totale, en chiffres ronds, est d'environ 12 millions de dollars.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 522: Boudinages, fil de chaîne et de trame pur coton, simplement mouliné, n.d., 12½ p. 100.

L'hon. M. STEWART: Ne pourrions-nous pas étudier un autre numéro? Celui-ci se rapporte à des produits textiles, et il me semble qu'il peut soulever beaucoup de discussion. Il est maintenant onze heures.

L'hon. M. STIRLING: L'horloge sonne.

L'hon. M. DUNNING: Le comité préfère-t-il que le numéro concernant les textiles soit réservé? Si oui, nous allons passer par-dessus tous les numéros qui se rapportent aux textiles.

L'hon. M. STEWART: Il est onze heures.

(Le numéro est réservé.)

L'hon. M. DUNNING: Nous pouvons prendre le numéro 586 qui ne comporte aucun changement.

Tarif douanier, n° 586: Charbon, anthracite, n.d., en franchise.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 597a: Instruments de musique de toute sorte, n.d., phonographes, graphophones, gramophones et leurs pièces achevées, y compris les cylindres et disques; et pianos et orgues mécaniques, 15 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Le droit est réduit de 20 p. 100 à 15 p. 100 contre la Grande-Bretagne. Pour une partie du numéro, nos importations totalisent \$58,000, dont \$11,000 en provenance de Grande-Bretagne. Pour une autre partie du numéro, elles s'élèvent à \$73,000, dont \$13,000 du Royaume-Uni. D'autres instruments de musique, non compris dans les chiffres que je viens de citer, avaient une valeur de \$282,000, dont \$6,000 seulement venaient du Royaume-Uni.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 598: Instruments de fanfare, n.d.; pièces de piano de concert et pièces d'orgues, en franchise.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 598a: Instruments de fanfare d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada; cornemuses et leurs pièces achevées, en franchise.

(Le numéro est adopté.)